



Mot du Maire

Zinswilleroises, Zinswillerois,



Avant tout, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026, une bonne santé, qu'elle vous apporte joie, bonheur et que tous vos projets se réalisent.

Ce dernier bulletin de ma mandature paraît fin janvier pour que les fêtes de décembre y figurent.

Je voulais intégrer les réalisations et acquisitions depuis ma prise de fonction en mai 2020, mais l'obligation de réserve avant les élections municipales de mars 2026 m'oblige à y renoncer. A défaut, vous pouvez trouver toutes ces informations sur le site internet de la commune.

Je profite de cette page pour remercier mes collègues adjoints et conseillers pour le travail fourni pendant ces années, ainsi que le personnel communal.

Mes remerciements vont également aux enseignants de l'école primaire ainsi qu'aux élèves, aux personnalités civiles, aux autorités militaires, aux sapeurs pompiers, à l'entente musicale, aux représentants des cultes, aux membres du conseil municipal ainsi qu'à l'ensemble de la population pour leur participation aux différentes cérémonies commémoratives organisées par la commune lors de ce sextennat.

Je remercie vivement les différentes associations pour l'animation de la vie du village, les bénévoles de la bibliothèque municipale pour leur engagement dans le domaine culturel, les membres du comité de rédaction du Zins Infos et les représentants de Cyberzins pour la parution trimestrielle du bulletin municipal.

Je souhaite à la nouvelle équipe bon courage et d'œuvrer pour la prospérité de ZINSWILLER, village où il fait bon vivre.

Avec toutes mes amitiés,

Votre Maire,
Christophe WERNERT

Agenda – 1^{er} trimestre 2026



6 février

Assemblée générale de l'Union des associations à la salle des fêtes à 20h.

8 mars

Concert de l'Entente musicale Oberbronn-Zinswiller à la salle des fêtes à 16h.

11 avril

Nettoyage de printemps, rendez-vous à 9h à la salle des fêtes (*A confirmer*).

Elections municipales



Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant **vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales**. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr.





NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

- **KIRCH** Déborah le 25 septembre 2025, fille de **KIRCH** Jonathan et **QUINCHON** Clémence
- **WACKERMANN** Elina le 1^{er} janvier 2026, fille de **WACKERMANN** Marc et de **FISCHER** Marion



Nouveaux arrivants

- **EBER** Xavier et **SUTTEL** Coralie au 31 rue d'Uhrwiller
- **PAULEN** Christine et Marie au 41 rue des Romains
- **SAIDHINE** Salomon et **LARBIDE** Julie au 2 rue Roedel



Décès

- **HEITZ** Dominique le 3 novembre 2025 (64 ans)
- **WEITEL** Marie Antoinette le 21 novembre 2025 (87 ans)
- **LANG** Anne le 1^{er} décembre 2025 (93 ans)



Anniversaires des personnes âgées de 70 ans et plus

1^{er} trimestre 2026

Janvier

01	Mme MIKDAD Aïcha	76 ans
12	M. SCHWEIGHOEFFER Vincent	73 ans
16	Mme COLIN Margot née REYMANN	89 ans
17	Mme DELMER Mariette née HUTTEL	91 ans
18	M. AUREGGIO Bernard	76 ans
28	M. BUND Jean-Marie	78 ans
31	Mme STEINMETZ Anne née RIEFFEL	87 ans
31	M. SCHWEGER Henri	75 ans

Février

09	Mme STOQUERT Solange née BRENCKLE	92 ans
10	Mme TREU Brigitte née HOLZMANN	85 ans
15	Mme JAEGER Doris née HOF	73 ans
19	M. HAMMANN Alfred	82 ans
20	Mme BAUDELOCQUE Dominique	71 ans
22	M. DESMONET Alain	70 ans
23	M. KLEIN Rémy	75 ans
24	Mme GULLUNG Anne née WENNER	88 ans
26	Mme LANG Yvette née PARADIS	72 ans

Mars

06	M. HAETTEL Patrick	73 ans
07	Mme BUND Jeanne née GRUNEWALD	100 ans
17	Mme DORN Paulette née LUNZENFICHTER	73 ans
19	M. KREBS Marcel	76 ans



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Jean-Claude GRUBER fête ses 90 ans



Jean-Claude GRUBER, figure bien connue de Zinswiller, vient de fêter son 90^{ème} anniversaire. Né le 15 octobre 1935 dans la commune, il a grandi dans une fratrie de six enfants.

Après avoir débuté comme apprenti chez De DIETRICH à Reichshoffen, il poursuit une belle carrière dans le secteur technique, notamment chez LEICHTNAM à Haguenau, puis chez Brücker à Wissembourg où il termine chef de service en 1994. Très engagé, il a également œuvré dans l'enseignement technique et fut conseiller municipal pendant trois mandats, ainsi que président du CCS 2000.

Marié à Odile KAUFFMANN, il a eu quatre enfants, puis a vu s'agrandir au fil des années une belle descendance : sept petits-enfants et seize arrière-petits-enfants font aujourd'hui sa fierté.

Homme passionné et généreux, Jean-Claude GRUBER s'est longtemps investi dans la vie culturelle locale: fondateur du groupe de théâtre communal en 1974, acteur durant trois décennies et musicien à l'harmonie de l'usine pendant 27 ans.

Malgré une santé désormais fragile et grâce aux bons soins de son épouse Odile, il garde le sourire et la vivacité d'esprit qui le caractérisent. Entouré de ses proches, il a chaleureusement reçu les vœux du Maire Christophe WERNERT et de ses Adjointes Véronique JUNG et Doris GLAD venus lui remettre une corbeille garnie au nom de la municipalité.

Les 95 ans de Mme DORN Jeanne

Madame Jeanne DORN, née MUTHS le 30 novembre 1930, a célébré avec bonheur son 95^{ème} anniversaire, entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Originaire de Bouxwiller, elle y a grandi avec son frère Jean au foyer d'Hélène REIMANN et de Marcel MUTHS.

De son mariage avec Henri DORN, aujourd'hui décédé, sont nés cinq enfants : Martine (décédée), Marc, Michel, Christophe et Pierre. La famille s'est depuis agrandie avec neuf petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants, formant un cercle familial aussi uni que chaleureux.

Jeanne a arrêté son activité professionnelle pour se consacrer pleinement à l'éducation de ses enfants. Curieuse de tout, elle continue de suivre l'actualité locale et internationale grâce au journal et à la télévision. Grande amatrice de "Schlager", elle compte parmi ses artistes favoris Robin LEON, dont elle possède une dédicace.

Toujours alerte et pleine d'énergie, Jeanne a entonné pour ses invités le chant S'Elsass ùnser Landel. À cette occasion, le Maire Christophe WERNERT ainsi que les Adjointes Véronique JUNG et Doris GLAD sont venus lui présenter les félicitations de la commune et lui remettre les cadeaux d'usage.



Gérard RIDEAU fête ses 85 ans



Le 6 décembre 2025 restera une date particulière pour Gérard RIDEAU, qui a soufflé ses 85 bougies entouré de souvenirs et d'attentions. Né à Courcelles-de-Touraine, fils de Henri RIDEAU et d'Odile ODET, il est le cadet d'une famille nombreuse comptant huit enfants.

Très tôt attiré par les métiers de bouche, Gérard obtient un C.A.P. de pâtissier avant de mener toute sa carrière comme cuisinier. Une vie professionnelle riche, complétée par quatre années passées à l'armée de l'air, à Saint-Astier, où il a servi avec engagement.

Papa de Denis et Jean, et fier grand-père de deux petits-enfants, Gérard RIDEAU cultive avant tout le goût des relations humaines et de la convivialité. Ancien membre actif du club des boulistes de Zinswiller, il apprécie aujourd'hui les plaisirs simples : une partie de jeu de société, le temps passé avec son chien, son chat et son lapin.

Pour marquer cet anniversaire, Véronique JUNG, adjointe au maire, lui a rendu une visite chaleureuse et lui a remis le traditionnel présent offert par la commune.



Cérémonie du 11 novembre

Une assistance nombreuse était présente pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 au mémorial, place des incorporés de force.

Après la lecture du message du Ministre des Armées par le Maire Christophe WERNERT, celui-ci a déposé une gerbe en mémoire de nos Poilus tombés aux Champs d'Honneur, accompagné de M. le Ministre François LOOS, du Maire Honoraire Alphonse MEYER, du Commandant Cédric, représentant les autorités militaires et du Lieutenant Freddy GROSJEAN des Sapeurs Pompiers.



Les membres de l'Association des Fantassins de Lorraine, venus en nombre, nous ont fait le plaisir d'honorer par leur présence cette cérémonie.



Sous la baguette de la Cheffe Juliette WENDLING, l'entente musicale d'Oberbronn-Zinswiller a entonné la « Marseillaise ».





Cérémonie du 11 novembre (suite)

Les enfants de l'école ont ensuite interprété leurs chants sous la direction de Mme BERTHEREAU et de M. FOUGEROUX.



Le verre de l'amitié servi à la salle des fêtes a clôturé cette cérémonie. Le public présent a pu apprécier l'exposition sur la première guerre mondiale organisée par les Fantassins de Lorraine. Le devoir de mémoire est encore bien ancré à Zinswiller.

Merci aux élèves de la classe de M.Fougeroux pour la réalisation de "L'arbre Républicain"





Remise de médailles d'honneur communales

Lors de la fête des ainés du 12 octobre dernier, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Victor VOGT et le Maire Honoraire M. Alphonse MEYER ont remis aux personnes suivantes la médaille d'honneur communale :



- M. Thierry GEYER, Secrétaire Général de mairie, la médaille d'honneur communale en vermeil pour 30 années de service,
- Mme Véronique JUNG, Adjointe au maire, la médaille d'honneur communale en argent pour 20 années de service,
- M. Christophe WERNERT, Maire, la médaille d'honneur communale en argent pour 20 années de service.

Les trois récipiendaires se sont également vus remettre la médaille communale pour service rendu. Toutes nos félicitations aux médaillés.

Fête des ainés

C'est le 12 octobre dernier que la municipalité a invité les personnes de 70 ans et plus pour la fête des ainés du village.

Avec les membres du conseil municipal, soixante dix personnes ont dégusté le menu servi par le restaurant-traiteur « Aux Berges de la Moder » de Schweighouse-sur-Moder, en présence de M. Alphonse MEYER, Maire Honoraire et du Pasteur Pedro TORREJON. Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER et M. Victor VOGT, conseillers d'Alsace, ont rejoint les convives dans l'après midi pour la remise de distinctions.

Les jeunes de la section « Enfance » de l'Union des Associations, en partenariat avec le R.A.I. ont exécuté un tour de chants avant d'offrir aux anciens un cadeau fabriqué de leurs mains lors des « mercredis enfants ».



Fête de Noël de l'école

Le 12 décembre dernier, a eu lieu la fête de Noël de l'école organisée par le personnel enseignant avec le concours de la section « Les Z'écoliers » de l'Union des Associations.



Après un tour de chants interprété par les élèves et dirigé par l'équipe pédagogique, les parents, grands-parents et autres spectateurs ont pu acheter les divers objets fabriqués sur le thème de Noël par les enfants de l'école.

Les membres de la section « Les Z'écoliers » ont proposé de réchauffer corps et âmes avec un succulent vin chaud et la traditionnelle bière de Noël.





Collecte pour la banque alimentaire 2025



Cette année, la collecte a eu lieu les vendredi 28 et samedi 29 novembre à la bibliothèque municipale. Une cinquantaine de kilos de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et de premières nécessités ont été déposés par de généreux donateurs.

Merci pour votre solidarité en faveur des plus démunis.

Animation lampions et Nuits de la lecture



Le 13 janvier, la bibliothèque de la commune a accueilli une animation conviviale autour de la fabrication de lampions, suivie d'un goûter et du partage de la traditionnelle galette des rois. Ce moment chaleureux a permis aux enfants de laisser libre cours à leur créativité... et de couronner plusieurs reines à l'issue du tirage de la galette.

Au total, 9 enfants accompagnés de leurs parents ont participé à ces animations, témoignant une fois encore de l'intérêt des familles pour ces temps culturels et festifs proposés par la commune.

À cette occasion, des lectures adaptées à l'âge des enfants ont été proposées, suivies d'un goûter, pour prolonger ce moment de partage en toute convivialité.

Les lampions réalisés à cette occasion ont été réutilisés pour la 10ème édition des « Nuits de la lecture », sur le thème « Ville et campagne », qui s'est déroulée le vendredi 23 janvier à 16h30.

Un grand merci aux participants et aux bénévoles pour leur implication et leur bonne humeur !



Sortie des bénévoles de l'Union des associations



Le dimanche 9 novembre 2025, 48 bénévoles de l'Union des associations de Zinswiller ont pris le bus direction Orschwihr pour la traditionnelle journée récréative.

A l'arrivée Sophie et Arsène les propriétaires de la cave HINDERER et WOLFF ont eu le plaisir de faire découvrir leur cave et leur vin par le biais d'une dégustation et désormais le vin n'a plus aucun secret pour les participants.

Après un bon repas et quelques bonnes bouteilles, place à une petite balade digestive pour certains et pour d'autres il était temps de bruler les calories sur la piste de danse improvisée.

Ce fut une journée placée sous le signe de la joie d'être ensemble et surtout une belle façon de remercier les bénévoles qui répondent présents d'année en année pour faire vivre notre village et proposer aux habitants de Zinswiller différents divertissements.



VIE ASSOCIATIVE

Repas de la paroisse catholique

Le dimanche 16 novembre, le Conseil de Fabrique a organisé, dans l'ancien restaurant « Au Chevalier », la distribution d'une choucroute garnie à emporter. Une centaine de repas a régalé les papilles des inconditionnels de ce plat typiquement alsacien..



Bourse aux jouets 2025

La 25ème édition de la bourse aux jouets a eu lieu le dimanche 16 novembre à la salle des fêtes, organisée par la section « Les Z'Ecoliers » de l'Union des Associations. Un nombre inimaginable de jouets ont été déposés le samedi 15 novembre par des particuliers, tout au bonheur des chineurs du dimanche à la recherche de bonnes affaires.



Plus de 400 lots de tombola, collectés le samedi 8 novembre dans le village, se sont écoulés en moins d'une heure et demie. Les bénévoles de la section ont également proposé une petite restauration avec buvette. Encore une belle réussite, le bénéfice de cette manifestation sera investi, en grande partie, pour les sorties scolaires de l'école primaire.



INFOS

Acquisition du tracteur

Dans les tuyaux depuis plusieurs mois, la commune a enfin réceptionné un tracteur avec brosse métallique pour l'arrachage de l'herbe dans le fil d'eau des trottoirs. Ce travail sera effectué une à deux fois l'an.

Cette acquisition ne dispense pas les riverains à nettoyer devant leur propriété, elle permet aussi aux agents communaux d'améliorer leurs conditions de travail.





Notre facteur est parti à la retraite

Depuis le 23 novembre, notre facteur, Guy KONDOKI, a fait valoir ses droits à la retraite qui sera effective au 1^{er} janvier 2026. Pendant 22 années, il a arpентé les rues et ruelles de notre village pour la distribution du courrier et des colis. Nous regrettons déjà sa gentillesse et son large sourire.

Au nom de la municipalité et de l'ensemble de la population, nous lui souhaitons une longue et paisible retraite du coté d'Ettendorf.

Le Maire, Christophe WERNERT, a remis à Guy la médaille communale pour services rendus ainsi que le cadeau d'usage.



S.D.E.A.

Mensualisation de la facture d'eau



Comment ça marche ?

Le S.D.E.A. vous propose un échéancier mensuel, basé sur votre consommation moyenne, précisant la date et le montant des prélèvements. Les mensualités seront prélevées tous les mois sur votre compte bancaire pendant 9 mois. La mensualité du 10^{ème} mois sera fixée en fonction du relevé de votre consommation d'eau.

Comment souscrire ?

Retournez au S.D.E.A. la demande de mensualisation dûment complétée et signée, accompagnée de votre RIB **au plus tard pour le 1^{er} mars 2026**. Le formulaire est disponible en téléchargement sur le site internet : www.sdea.fr, ou sur simple demande téléphonique au 03.88.19.29.99 ou dans votre centre le plus proche (Antenne de Reichshoffen, 20 rue des Romains, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30).

Numéro d'appel d'urgence 24h/24 - 7j/7 : 03.88.19.97.09





Opération Printemps : Vente de plants

Organisée par "Les Z'Ecoliers" - les parents d'élèves de Zinswiller

Après beaucoup de retours positifs et surtout de belles récoltes, nous renouvelons notre collaboration avec l'**Horticulture BURCKEL de Zutzendorf** pour fleurir vos jardins et garnir vos potagers !

En proposition, une large sélection de qualité professionnelle :

- **Côté Potager** : Plantes aromatiques, fraisiers, tomates, légumes variés et piments.
- **Côté Jardin** : Géraniums, plantes à massifs, compositions pour jardinières,...
- **Quand commander ?** Les bons de commande circuleront durant tout le mois de mars
- **Quand planter ?** La livraison sera organisée juste après les Saints de Glace, période idéale pour les plantations en pleine terre.

Vous n'avez pas reçu de visite ? Si aucun écolier n'est passé frapper à votre porte et que vous souhaitez passer commande, contactez-nous directement :

Par mail : leszecoliers.zinswiller@gmail.com

Par téléphone : 06.10.92.67.30

En commandant vos plants via Les Z'Ecoliers, vous faites bien plus que jardiner : **vous financez directement les sorties scolaires et les projets pédagogiques** des enfants de l'école de Zinswiller.



INFORMATION ÉLU #PRÉSENTPOURLESÉLUS

Commune de : 67558 ZINSWILLER

Période P-1 : 01 / 2024 à 12 / 2024
Période P : 01 / 2025 à 12 / 2025



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	P-1	P
Nombre total d'infractions	7	17
Dont infractions stupéfiants-Alcool	1	4
Total Heures de sécurité routière	36	70
Nombre d'accidents corporels	0	0
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	0	0

INTERVENTION

	P-1	P
Nombre total d'interventions	28	34
Dont différends Violences Intrafamiliales	3	6
Dont accidents de circulation routière	12	2
Dont tapages	3	2
Dont dévagations	2	2
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0



DÉLINQUANCE

	P-1	P
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	0	3
Atteintes aux biens	6	2
Dont Cambriolages	3	0
Dont Vols liés aux véhicules	0	0
Destructions et dégradations	1	1
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

PRÉVENTION

	P-1	P
Actions de prévention en heures / gendarme	0	3

PRÉSENCE

	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	469	374





Lettre de mission

Objet : Lettre de mission - Étude de recensement du patrimoine bâti

Madame, Monsieur,



Dossier suivi par :
Kaelig HAMON
Tél. : 07 57 01 19 50
kaelig.hamon@ccpaysniederbronn.fr

5 Place du Bureau Central
B.P. 80029
67892 NIEDERBRONN-LES-BAINS Cedex
Tél. : 03 88 05 86 86
www.ccpaysniederbronn.fr

La présente lettre de mission a pour objet de confirmer que M. Thomas Leleu, du bureau d'études « Le Phil », effectue actuellement des visites de terrain dans les communes du territoire (Dambach, Gumbrechtshoffen, Gundershoffen, Mertzwiller, Mietesheim, Niederbronn-les-Bains, Oberbronn, Offwiller, Reichshoffen, Rothbach, Uttenhoffen, Windstein, Zinswiller), dans le cadre de l'étude de recensement du patrimoine bâti qui lui a été confiée par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Cette mission vise à identifier et recenser les bâtiments présentant un intérêt patrimonial, afin de contribuer à la préservation du patrimoine local.

M. Leleu agit en qualité de représentant du bureau d'études mandaté et peut être amené à observer, photographier et relever des informations sur les bâtiments d'intérêt patrimonial. Sa présence sur le terrain s'inscrit donc dans le cadre officiel de cette mission et est reconnue par la Communauté de communes.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre éventuelle collaboration pour la bonne réalisation de sa mission.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Kaelig HAMON, chargé de mission à la Communauté de communes, au 07 57 01 19 50 ou par mail à l'adresse kaelig.hamon@ccpaysniederbronn.fr.

Le Président,
Patrice HILT



PRÉSERVER AUJOURD'HUI POUR TRANSMETTRE DEMAIN

- Recensement du patrimoine bâti -



Un représentant du bureau d'études
Le Phil passera dans votre village entre le
26 janvier et le 29 mai 2026.

Objectif de la mission

Identifier et recenser les bâtiments d'intérêt patrimonial et
les éléments architecturaux

- Dans le cadre de cette mission, le représentant :
 - Prend des photos
 - Discute avec les habitants
 - Relève des données
 - Contacte certains propriétaires
 - Neentre pas sur les propriétés



Renseignements auprès de la Communauté de communes

07 57 01 19 50
kaelig.hamon@ccpaysniederbronn.fr



Vous envisagez de réaliser des travaux ? Quelles sont les démarches à effectuer auprès de la mairie ?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la nature et l'importance des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

- ✓ Un dossier de déclaration préalable [Exemples*] : la construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² / la mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m² / la modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...) / l'édition d'une clôture]
- ✓ Une demande de permis de construire [Exemples*] : la construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / la mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / la construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m²]
- ✓ Une demande de permis d'aménager [Exemples*] : l'aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur / la division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques.]

Réaliser des travaux sans autorisation, quels risques ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L480-4 du Code de l'urbanisme :

- Une amende comprise entre 1200€ et 6000€ par mètre carrés de surface construite ;
- Si l'infraction est constatée en cours de travaux, l'autorité compétente peut ordonner l'interruption de ceux-ci ;
- Dans le cadre d'une procédure pénale, il pourra être ordonné la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la démolition des ouvrages ou la réaffectation du sol en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur ;

La commune de ZINSWILLER a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation ?Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) et suite à des constats/signalements.





L'influenza aviaire (communément appelée grippe aviaire, ougrippe aviaire) désigne les différentes formes du virus qui infecte les oiseaux sauvages et les oiseaux domestiques. C'est une maladie infectieuse virale très contagieuse, transmissible entre oiseaux et volailles, plus rarement à des mammifères, et habituellement difficilement transmissible à l'homme. La consommation de produit alimentaire à base de volaille ne présente aucun risque.

<p>Comment se transmet le virus ?</p> <p>Par des équipements contaminés et mal nettoyés</p>	<p>Par contact direct entre animaux</p>	<p>Par contact indirect via des personnes ou par l'environnement</p>
		

Quelles mesures de prévention ?

<p>Les élevages d'élevage sont mis à l'abri pour éviter tout contact avec des oiseaux sauvages malades</p>	<p>Les éleveurs et les professionnels appliquent des mesures sanitaires strictes : ils réalisent des autocommérés pour détecter rapidement la présence du virus</p>	<p>La vaccination n'est pas encore possible mais des expérimentations sont en cours</p>
--	--	--

Que fait l'État en cas de foyer ?

<p>Abattage des oiseaux concernés pour éviter la transmission du virus à d'autres élevages</p>	<p>Autour du foyer, des mesures sont prises pour protéger les oiseaux d'élevage et capter</p>	<p>Versement d'une compensation financière à l'éleveur en dédommagement des oiseaux abattus</p>	<p>Les oiseaux abattus n'entrent pas dans la chaîne alimentaire</p>
--	---	---	---

Que faire si vous trouvez un oiseau mort ?

<p>Ne touchez pas l'oiseau, mais notez le lieu de découverte (le géolocaliser si possible).</p>	<p>Signalez-le à l'Office départemental de la biodiversité, ou à la Fédération des chasseurs et informez la mairie</p>	<p>Si vous allez ensuite dans un élevage de volailles ou une basse-cour, changez de vêtements et de chaussures</p>
---	--	--

Directeur de la publication et de la rédaction : Christophe WERNERT - Comité de rédaction : Sandrine AVRIL - Mireille FERNANDES - Doris GLAD

Mairie de ZINSWILLER 67110 - 03.88.09.05.51 - Email : mairie@zinswiller.com

Graphisme et mise en page : CYBERZINS - 03.88.09.95.54 - www.cyberzins.fr - crédit photo : pixabay.com.

Impression : PARMENTIER IMPRIMEURS - Date de parution : Janvier 2026 - Tirage 380 exemplaires - dépôt légal dès parution. Exemplaire gratuit

ISSN 2969-1095 (imprimé)

